

CHASSE À L'ÉTRAVE 2019 – AVIS DE COURSE OPEN CATAMARANS ET DERIVEURS



CLUB NAUTIQUE DES PORTES EN RÉ – C17040 – 11.08.2019

RAPPEL PRÉALABLE

Il appartient à chaque voilier sous sa seule responsabilité de décider si il doit ou non prendre le départ ou rester en course, le skipper du bateau étant considéré comme le capitaine du navire au sens de la réglementation maritime. En conséquence, les concurrents sont personnellement responsables de tout accident matériel ou corporel pouvant survenir à leur matériel ou à eux-mêmes. Ils se doivent d'apprécier les qualités de leur voilier et d'eux-mêmes et ne prendre de départ ou rester en course compte tenu du vent, de l'état de la mer et des prévisions météorologiques que si ils estiment pouvoir le faire.

1 – L'ÉPREUVE EST RÉGIE PAR :

- > LES RÈGLES DE COURSE À LA VOILE ISAF APPELÉES « RCV » DANS CES INSTRUCTIONS.
- > LES PRESCRIPTIONS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE.
- > LES RÈGLES D'ÉQUIPEMENT POUR LES VOILIERS.
- > LES RÈGLES DE CLASSE ET LES RÈGLES DE JAUGE CONCERNÉES SAUF SI L'UNE QUELCONQUE D'ENTRE ELLES EST MODIFIÉE PAR LES PRÉSENTES INSTRUCTIONS DE COURSE.

2 - DROITS D'INSCRIPTIONS – ADMISSIBILITÉ

L'ÉPREUVE EST OUVERTE À LA CATÉGORIE CATAMARAN ET DERIVEURS OPEN. DROITS D'INSCRIPTIONS : 30€ en DOUBLE, 15 € EN SOLITAIRE, licence journalière : 14 € (pour les participants n'ayant pas de licence fédérale en cours de validité).

3 - SITUATION DU PLAN D'EAU – HORAIRES DES MARÉES

PERTUIS BRETON LE DIMANCHE 11 août 2019 / BASSE MER : 08H06 COEFFICIENT 49 / HAUTE MER : 15H14 COEFFICIENT 52

4 - PROGRAMME PROVISOIRE

INSCRIPTIONS AU CLUB NAUTIQUE DES PORTES EN RÉ – 1, PROMENADE DE LA MER, 17 880 - LES PORTES EN RÉ ET PAR INTERNET À CNPORRESRE@ORANGE.FR

LE JOUR DE LA RÉGATE INSCRIPTIONS ET CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS SUR PLACE DE 10H00 À 12H00
BRIEFING à 13 H 30

HEURE DU PREMIER SIGNAL D'AVERTISSEMENT : 14H30 / NOMBRE PRÉVISIONNEL DE COURSES : 3 À 4
REMISE DES PRIX AU CLUB HOUSE À PARTIR DE 19H30 SUIVI D'UN VERRE DE L'AMITIÉ

5 - INSTRUCTIONS DE COURSES

LES INSTRUCTIONS DE COURSE SERONT DISPONIBLES SUR PLACE LORS DE LA CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS.

6 - TYPE DE PARCOURS

PARCOURS BANANE 2 TOURS EN FONCTION DE LA DIRECTION DU VENT POUR LES CATAMARANS AVEC DÉRIVES. MÊME DÉPART, MÊME ARRIVÉE, MAIS COURSE RACCOURCIE À UN TOUR POUR LES CATAMARANS SANS DÉRIVE. DÉPART DÉCALÉ, et PARCOURS PLUS COURT POUR LES DERIVEURS. LE PARCOURS, OU LES PARCOURS SERONT PRÉCISÉS AU BRIEFING D'AVANT COURSES.

7 - SYSTÈME DE PÉNALITÉ

LA RÈGLE 44.2 DES RCV S'APPLIQUE (PÉNALITÉ DE ROTATION DE 1 TOUR)

8 - CLASSEMENT

LA RÈGLE DE L'ANNEXE A4 DES RCV S'APPLIQUE (SYSTÈME DE POINTS À MINIMA).
IL Y AURA 3 CLASSEMENTS, L'UN POUR LES CATAMARANS AVEC DÉRIVES, UN POUR CEUX SANS DÉRIVE et UN AUTRE POUR LES DERIVEURS.

9 - INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS DIVERSES

LES CONCURRENTS DOIVENT PRÉSENTER AU MOMENT DE L'INSCRIPTION, LES LICENCES FFV VALIDES PORTANT LE CACHET MÉDICAL ACCOMPAGNÉES D'UNE AUTORISATION POUR LES MINEURS. DES LICENCES TEMPORAIRES JOURNALIÈRES SERONT DELIVRÉES POUR L'ÉPREUVE (14€). DES CONTRÔLES DE JAUGE POURRONT ÊTRE EFFECTUÉS À TOUT MOMENT.